



Rapport de la 8^e réunion du Sous-comité permanent **LEADER et DLAL**

Réunion en ligne, 18 septembre 2020

Introduction

09.30 – 09.45

Accueil et
introduction
Neda Skakelja, DG
AGRI

Remarque : les présentations peuvent être consultées directement en cliquant sur les liens affichés.

Neda Skakelja accueille les participants à la 8^e réunion du Sous-comité permanent LEADER et Développement local porté par les acteurs locaux (DLAL), puis les informe des progrès et avancées intervenus depuis leur dernière réunion. Elle évoque les progrès accomplis concernant le nouveau cadre juridique, les réponses à la pandémie de COVID-19 et la prochaine évaluation de LEADER lancée par la DG AGRI.

La situation due au COVID-19 a mis à l'épreuve la capacité de réaction des réseaux ruraux (aux niveaux national et de l'UE), des groupes d'action locale (GAL) et des systèmes de mise en œuvre de LEADER. La méthode LEADER a ainsi prouvé qu'elle était capable de répondre aux besoins de développement local même en période de crise. L'UE a apporté une réponse commune forte contre la pandémie et les communautés rurales quant à elles ont démontré leur résilience.

L'utilisation des fonds Mesure 19 a augmenté pour passer, en moyenne dans l'UE, de 28 % en février à 34 % en juin 2020, avec des taux variant entre 5 et 90 % entre les États membres.

Les membres du Sous-comité permanent sont invités à participer à la consultation récemment lancée par la Commission européenne sur la vision à long terme pour les zones rurales.

Neda Skakelja présente l'ordre du jour de la réunion en souhaitant que la journée donne lieu à un large échange d'expériences.

Introduction
John Grieve, PC
REDR

John Grieve explique que les divers défis actuels, notamment le COVID-19 qui a à la fois mis les GAL à l'épreuve et leur a permis de démontrer leur résilience locale, ont été pris en compte lors de la définition des thèmes principaux du travail LEADER à accomplir par le REDR cette année. Il invite les membres du Sous-comité LEADER à s'appropriier et à utiliser les ressources internes disponibles et à collaborer au sein du REDR afin de continuer à faire des progrès.

9.45-10.30
Mise à jour sur les
récentes
initiatives de la
Commission
pertinentes pour
LEADER

Gaëlle MARION,
DG AGRI

Gaëlle Marion souligne plusieurs évolutions intervenues au niveau de LEADER et du développement rural depuis la dernière réunion du Sous-comité. Dans le cadre de la réponse urgente à la crise du COVID-19, la Commission européenne a réalisé plusieurs ajustements à certains domaines de mise en œuvre de la PAC, afin de donner plus de souplesse aux États pour réagir à la situation. Les changements apportés au règlement portant dispositions communes (RPDC) permettent une reprogrammation de la PDR pour des réponses plus flexibles.

Gaëlle Marion attire l'attention des participants sur le fait que LEADER peut recevoir un soutien jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre des PDR, jusqu'en 2025 dans le cas d'une transition s'étalant sur deux ans. En principe, il sera possible de soutenir le renforcement des capacités des partenariats futurs et la préparation de nouvelles stratégies monofonds ou plurifonds au cours de la période de transition. Il serait également important de faciliter la sélection et l'appui des stratégies plurifonds avec la participation du FEADER. Toutefois, en fonction du calendrier d'adoption du futur règlement portant dispositions

Débat

communes qui s'appliquera à ces futures stratégies et à leur sélection, les dispositions en question pourraient ne pas se retrouver dans le règlement de transition proprement dit, mais dans d'autres actes juridiques appropriés.

La Commission européenne confirme son intention de permettre le financement du soutien préparatoire des stratégies de développement local (SDL) ayant trait à la prochaine période de programmation au cours de la période de transition. L'intention est d'éviter les retards dans la préparation des GAL financés par le FEADER, qu'ils soient monofonds ou plurifonds, et de permettre aux autorités de gestion (AG) du FEADER de participer à la sélection des GAL multifonds pendant la période de transition de la PAC.

Selon la proposition de RPDC, dans le cas des SDL plurifonds, toutes les AG en charge des fonds en question devraient organiser un appel commun et allouer les fonds au même moment, la sélection des SDL s'effectuant également de façon conjointe. Par conséquent, il ne sera pas possible d'approuver une stratégie plurifonds pour ensuite y ajouter le FEADER à une date ultérieure. Aucune disposition juridique n'interdit de changer de fonds chef de file, mais cette question devra être décidée au niveau de l'État membre, une procédure qui pourrait s'avérer lourde. L'on ne saurait dire au juste ce qui justifierait un tel changement.

Le règlement de transition repose sur l'idée de continuité des règles. Dès lors, le cantonnement à 5 % appliqué aux financements LEADER au sein du FEADER continuera à s'appliquer, à l'exception des fonds transférés par paiements directs. Les huit milliards d'euros alloués au développement rural au titre de l'instrument de l'UE pour la relance ne sont pour l'instant pas soumis à cette règle des 5 %. Alors que les SDL actuelles pourront continuer à être mises en œuvre dans la période de transition, il sera également possible de financer le soutien préparatoire et la sélection de nouvelles SDL. Les financements supplémentaires LEADER alloués dans le cadre de la PDR étendue pourront être utilisés pour supporter les frais de fonctionnement et d'animation des GAL, le soutien préparatoire, la mise en œuvre des SDL et la coopération : il n'y a pas de restrictions à cet égard comparativement au champ d'application actuel de la Mesure 19.

Aperçu des activités de soutien LEADER du Point de contact du REDR et enseignements tirés

10.45 - 11.30
Mise à jour sur les
activités liées à
LEADER et
enseignements
tirés
Peter Toth,
PC REDR

Peter Toth présente les principales activités de soutien du Point de contact du REDR menées au titre de LEADER, notamment un résumé du travail en matière de CTN, les sources d'information et un aperçu des enseignements tirés des labos thématiques LEADER et d'autres activités LEADER réalisées ces dernières années. Il récapitule les principales conclusions tirées du questionnaire qui a été diffusé en été par le PC REDR dans le but de recueillir les réactions suscitées par les activités thématiques proposées pour LEADER dans le prochain plan de travail annuel. En raison de la crise du COVID-19, il est proposé de faire de la résilience un thème commun du travail avec LEADER. Le pacte vert pour l'Europe / la stratégie « De la ferme à la table » (Farm-to-Fork) et la « vision à long terme pour les zones rurales », le concept LEADER de résilience et de durabilité et les options de coûts simplifiés ont tous été plébiscités comme thèmes possibles des réunions LEADER de l'année qui vient.

Débat

Le débat est centré sur la planification des activités LEADER à mener dans l'année qui vient. Il est tenu compte à la fois des résultats des questionnaires et des commentaires formulés par les membres du Sous-comité. Il y a un large consensus sur les six principaux thèmes proposés pour les activités LEADER.

Il est rappelé aux membres que, outre les quatre labos thématiques prévus, il sera également possible de produire des matériels tels que des études de cas et des fiches techniques pour approfondir ces thèmes. Les autres thèmes et sous-thèmes suggérés sont par exemple les villages intelligents, l'innovation sociale, le tourisme rural, le dépeuplement rural, l'économie circulaire, le multilocalisme ou encore le télétravail. On rassure les membres sur le fait que, grâce aux liens et à l'intégration du travail du PC, un grand nombre des thèmes évoqués seront aussi traités au titre d'autres priorités du REDR. L'attention des participants est attirée sur la nécessité de promouvoir la visibilité de LEADER et de ses réalisations auprès d'un public plus large. Concernant l'avenir du REDR, la DG AGRI souligne que le soutien aux activités de travail en réseau à l'échelle de l'UE sera maintenu.

Aperçu des réalisations actuelles de LEADER et de leur intégration dans la planification pour la prochaine période – Points de vue de divers États membres de l'UE

11.30 – 12.30
Aperçu des activités récentes de LEADER, réponses à la situation due au COVID-19 et enseignements tirés en vue de la planification pour LEADER dans la prochaine période

Stefan Niedermoser, LEADER-forum Österreich, Autriche

Cette session montre comment des GAL et des AG se sont adaptés à la situation durant la pandémie de COVID-19. Les GAL d'Autriche et de Suède font des exposés suivis de débats. Après la session, les représentants des AG d'Irlande, de Finlande et de Slovénie présentent aussi des exposés.

Stefan Niedermoser décrit la méthode LEADER comme un outil qui permet de trouver des solutions aux situations de crise, en encourageant les parties prenantes à participer à l'élaboration de leurs propres solutions. Les solutions les plus importantes à la crise correspondent à des thèmes fondamentaux de LEADER : circuits d'approvisionnement locaux, travail en réseau et produits régionaux. Stefan Niedermoser présente trois projets développés en réponse à la crise du COVID-19 : promotion des produits locaux et régionaux auprès des consommateurs locaux ; éducation numérique et marketing en ligne ; système d'enregistrement numérique d'événements en plein air. Il estime que, pour réussir la mise en œuvre de telles solutions, les GAL doivent évoluer du rôle d'agences de financement pour devenir des réseaux de développement régional et des courtiers en innovation. Ils doivent avoir accès à des financements sûrs et mettre en œuvre les solutions à l'aide d'un système simple et rapide. Si les parties prenantes locales tiennent à exploiter tout le potentiel de mise en œuvre de LEADER, elles ne doivent pas se demander ce que LEADER peut faire pour elles, mais plutôt ce qu'elles peuvent faire pour/avec LEADER.

Marion Eckardt, LUS (Local Utveckling Sverige), Association ELARD

Marion Eckardt explique que la stratégie adoptée en Suède en réponse au COVID-19 s'articulait autour d'une approche volontaire marquée et de recommandations de sécurité. Les premiers mois de pandémie ont affecté les entreprises des zones rurales, poussant de nombreuses organisations à passer au télétravail. Une forte solidarité locale s'est manifestée. En raison des restrictions internationales sur les voyages, l'été a vu le tourisme national et rural augmenter en Suède. Les organisations non gouvernementales des zones rurales ont encore besoin du soutien apporté par LEADER et d'autres instruments. Le système de demande numérique bien établi assure la continuité de la mise en

Débat

œuvre de LEADER et ne subit que de légers retards et adaptations en raison de l'annulation de grands événements et de la multiplication des réunions en ligne.

Interrogés sur les changements les plus significatifs que LEADER/les GAL ont apportés en réponse à la situation due au COVID-19, les deux orateurs évoquent la hausse du nombre de réunions virtuelles et la nécessité pour les GAL d'apprendre aux parties prenantes locales à organiser ce type de réunion. En Autriche, les GAL n'ont pas connu de changements substantiels dans leurs modes de travail, car ils sont habitués à fournir des solutions aux besoins locaux émergents. Les réponses ont été apportées rapidement et le système de mise en œuvre de LEADER s'est bien adapté aux défis.

Dympna Harney, département des arts, du patrimoine, des affaires rurales et du Gaeltacht (pour le compte du département de l'agriculture, de l'alimentation et de la marine), Irlande

Dympna Harney indique que, dès le début de la pandémie, l'AG irlandaise a centré sa réponse sur la communauté, en prenant des initiatives pour assurer une approche coordonnée. Les GAL et les partenaires de mise en œuvre ont adapté leurs pratiques de travail sans jamais s'interrompre, grâce à plusieurs mesures d'assouplissement administratif adoptées par l'AG. Bien que les communautés rurales aient été affectées par une diminution de la levée de fonds, un ralentissement des procédures de passation de marchés et des problèmes de financement symétrique, près de 600 projets ont été approuvés et plus de 17 millions d'euros versés à leurs promoteurs entre les mois de mars et d'août. L'engagement des communautés étant crucial, le renforcement de la coopération entre elles et le gouvernement est favorisé. L'approche administrative flexible appliquée à la mise en œuvre de LEADER devrait être intégrée dans les programmes futurs, sans négliger la bonne gouvernance.

Laura Janis, ministère de l'agriculture et de la foresterie, Finlande

Laura Janis explique que les GAL finlandais ont accompli un bond vers le numérique et que le système de mise en œuvre de LEADER s'est bien adapté, comme en témoignent les 27 GAL ayant relevé une augmentation des demandes en raison de la crise. Une campagne nationale menée entre l'association nationale LEADER, le syndicat des agriculteurs et des organisations de consultance a été lancée pour remédier à la pénurie de travailleurs saisonniers. Le travail en réseau et sa valeur ajoutée constitueront un objectif clé du plan stratégique de la PAC pour 2021-2027. Travailler ensemble et communiquer entre tous les échelons du système de mise en œuvre de LEADER, instaurer la confiance et renforcer le travail en réseau entre les GAL, les AG et l'agence de paiement aux niveaux local, régional et national : tout cela a été crucial pour réussir l'adaptation à la crise.

Marjeta Jerič, ministère de l'agriculture, de la foresterie et de l'alimentation - Bureau LEADER, Slovénie

Marjeta Jerič présente la situation en Slovénie, où la communication et les procédures opérationnelles en ligne sont vite devenues la norme à partir du mois de mars de cette année. Des amendements législatifs votés en procédure accélérée ont permis de changer les réglementations pour plus de souplesse. La simplification, l'harmonisation, des systèmes informatiques de qualité, le rôle précieux des GAL comme carrefours locaux d'information, l'importance de la réponse aux besoins locaux et une approche coopérative sont autant de leçons à retenir. Les préparatifs concernant le rôle de LEADER dans le plan stratégique slovène pour la PAC sont en cours. Une série de groupes de travail, notamment les quatre autorités concernées par le DLAL, y contribuent par leur expérience acquise. La grande question qui se pose dans cette planification concerne la

Débat

position qu'occupera LEADER dans la période transitoire par rapport aux autres Fonds ESI.

Le vécu d'une bonne partie des réponses à la pandémie s'est avéré étonnamment positif. L'AG slovène se dit fière de la façon dont les GAL se sont adaptés à la situation et ont continué à appuyer les communautés et entreprises locales en utilisant des outils numériques pour accomplir à distance les tâches liées à LEADER. En Irlande, le système s'est adapté rapidement : certains collègues ont montré l'exemple en réalisant le travail administratif à domicile et en s'engageant fermement pour assurer la continuité de la mise en œuvre de LEADER. De leur côté, les Finlandais ont aussi fait vite de s'adapter. Dans certains cas, ils indiquent même être en mesure d'atteindre plus de monde qu'avant grâce à leur engagement en ligne.

Pour résumer, John Grieve évoque les remarquables capacités de flexibilité et de réaction avec lesquelles les systèmes de mise en œuvre de LEADER et leurs parties prenantes ont trouvé des réponses à la crise, et souligne la souplesse avec laquelle les AG ont établi et adapté leurs procédures. Ces situations d'adaptation mettent en valeur certains aspects fondamentaux de LEADER : les GAL ont répondu positivement aux défis émergents et en tirent des enseignements ; le partage des expériences de ce type est un rôle clé des réseaux et des GAL ; nous devons réfléchir à la façon dont la nécessité d'affronter les obstacles peut être adaptée afin de créer des opportunités à l'avenir.

Résumé et prochaines étapes

12.30 - 12.45 Résumé et prochaines étapes

Eduardo Serrano Padial, de la DG AGRI, informe les participants sur la prochaine évaluation de l'impact de LEADER sur un développement territorial équilibré et invite les membres du Sous-comité à participer à deux consultations publiques à ce sujet.

Neda Skakelja, DG AGRI

Neda Skakelja souligne que beaucoup de choses pourront encore être faites dans le cadre des PDR actuels et durant la période de transition. Les membres du Sous-comité sont majoritairement d'accord avec les thèmes proposés pour le travail en lien avec LEADER à accomplir par le PC REDR. Les commentaires et suggestions des membres du Sous-comité sont notés et seront pris en compte dans la planification des activités futures. Les autres suggestions peuvent être transmises au PC REDR. Les efforts pour faire la publicité de LEADER et accroître sa visibilité devraient constituer un aspect horizontal intégré dans l'ensemble du travail thématique.

Pour conclure, Neda Skakelja souligne que plusieurs enseignements ont été tirés concernant la résilience et l'adaptabilité des systèmes LEADER et qu'ils démontrent la capacité de LEADER à trouver des réponses flexibles aux défis émergents. Quels que soient les changements que subiront les thèmes principaux, les défis et les modes de travail, LEADER pourra et devra s'inscrire dans la voie à suivre. Dans ce but, les systèmes de mise en œuvre doivent impérativement permettre aux GAL de s'adapter à des situations qui ne pourront pas toujours être prévues et planifiées.

Neda Skakelja informe les membres du Sous-comité LEADER que, avant leur prochaine réunion, ils seront consultés par la DG AGRI sur la façon dont les

dispositions de gouvernance actuelles sont vécues et sur leurs idées concernant les dispositions relatives au futur réseau de la PAC.